



Actualités

Ceux qui nous font tellement de tort

Par Jean-Marie Tétart, Président d'YCID

J'ai souhaité prendre la parole dans cette Lettre pour vous informer de l'issue d'un procès engagé par le Département des Yvelines contre une association de solidarité internationale qui avait bénéficié de son aide. Les deux représentants de l'association avaient abusé de la confiance du Département en détournant une partie importante de la subvention reçue à des fins personnelles. Ils viennent d'être condamnés à des peines de prison avec sursis, et au remboursement de la subvention perçue par l'association.

Au moment où nous lançons une grande campagne de communication en Yvelines pour expliquer à la population le sens de notre action, et apporter des garanties sur l'utilité de ce que nous faisons avec l'argent public, cet épisode malheureux vient nous rappeler qu'il existe encore des gens malhonnêtes abusant de la générosité de nos concitoyens envers les pays et les populations les plus pauvres. Certes, ils sont une infime minorité parmi nous, et nous nous efforçons de veiller à ce que de telles pratiques soient identifiées et punies. Malheureusement, pour l'opinion publique, ces comportements inadmissibles jettent l'opprobre sans distinction sur toute notre communauté qui agit de bonne foi, avec l'unique désir de pouvoir soulager concrètement la pauvreté. Un seul cas comme cela peut annihiler tous les efforts de conviction que nous entreprenons, appuyés sur les milliers d'initiatives locales que nous portons et soutenons.

Il me tenait à cœur de partager avec vous cette triste nouvelle, en toute transparence, pour que nous continuions à demeurer vigilants ensemble, et que nous rappelions combien est fragile le crédit dont nous pouvons jouir auprès de nos concitoyens et dont nous avons tellement besoin pour maintenir notre action. Il nous faut porter ensemble cette exigence de probité et d'exemplarité.

Formations en ligne

Découvrez les dates de formations organisées par YCID et l'Agence du monde commun sur inscriptions préalables.

[Consulter le calendrier](#)

[Inscription pour les membres d'YCID \(gratuit\)](#)

[Inscription pour les non-membres \(8€\)](#)

Don d'un véhicule par le SDIS 78

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines propose un véhicule Renault Kangoo aux membres d'YCID intéressés par cette proposition. Le véhicule acheté en 2008, comptabilise 125 000 km, et est en bon état de fonctionnement. Le véhicule sera attribué au projet jugé le plus pertinent sur la base des dossiers de candidatures reçues.

Date limite de réception des candidatures :

lundi 14 mai.

Pour mémoire, ce don est compatible avec une aide au transport de matériel proposée par YCID.

[Télécharger le dossier de candidature](#)

[L'aide au transport de matériel](#)

Déclaration annuelle de l'aide publique au développement

Comme le prévoit le Code général des collectivités territoriales, toutes les collectivités locales qui financent des actions de coopération internationale (soit directement, par l'intermédiaire de la coopération décentralisée, soit indirectement, en soutenant des associations) doivent effectuer une déclaration des sommes versées chaque année à la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD). Cette déclaration permet à la France de consolider les montants d'aide publique alloués par les différents niveaux d'intervention (Etat et collectivités). La déclaration portant sur les montants versés en 2017 doit être remplie en ligne avant le 31 mai.

[Accéder au site CNCD](#)

[Voir le communiqué](#)

Agenda

Prochaines formations en ligne :

Module 1 - Budget
Module 2 - Financements
Module 3 - Crowdfunding
Module 4 - Réduction d'impôts
Module 5 - Rescrit fiscal
Module 6 - Don de matériel
Module 7 - Contexte et montage de dossier
Module 8 - Indicateurs
Module 9 - Rapport d'activités

Mardi 24 avril : modules 2, 5 et 8
Mercredi 25 avril : modules 2, 3, 4, 6 et 7
Jeudi 26 avril : module 7 et 8
Vendredi 27 avril : module 4
Mercredi 2 mai : module 4
Jeudi 3 mai : modules 1, 2, 3
Vendredi 4 mai : modules 7, 8 et 9

Inscription pour les membres d'YCID (gratuit)
Inscription pour les non-membres (8€)

Jeudi 26 avril

Conférence croissance partagée avec l'Afrique PARIS 07

Participez à la 3ème Conférence Internationale sur la croissance partagée avec l'Afrique sur le thème de l'industrialisation de l'Afrique.

Voir

Vendredi 4 et samedi 5 mai

Déjeuner solidaire en faveur de Madagascar Chanteloup-les-Vignes

Découvrez le projet de construction d'une école à Madagascar. Vous pourrez visiter l'exposition photographique « éclat d'espoir » dès le vendredi. Déjeuner solidaire le samedi.

Voir

Dimanche 6 mai

Trail des lavoirs Chevreuse

L'association Eddiscae partenaire du Trail des lavoirs présentera ses actions. Au programme : animation "Percussions et danse africaine" et vente de produits.

Voir

Samedi 12 mai

Soirée Sénégalaise Houdan

L'Association Kassoumaï 78 organise une soirée. Au programme : dîner, animations casamançaises avec le groupe « les blues fathers ».

Réservation attendues **avant le 3 mai**.

Voir

Lundi 14 mai

Les lundis du RACIVS Les Mureaux

Le RACIVS organise une conférence « *la toison d'or de la liberté. En quête de démocratie en terre d'Afrique et d'ailleurs* » animée par l'anthropologue Roland COLLIN. A découvrir !

Voir

Copyright © 2018 YCID

Vous recevez ce message d'information dans le cadre de la communication organisée par la Mission coopération internationale du Département des Yvelines. Vous ne souhaitez plus recevoir ces informations ? Répondez à cet e-mail en écrivant « STOP ». Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous pouvez à tout moment accéder aux informations vous concernant, en demander la rectification ou la suppression

Nos coordonnées : GIP « Yvelines coopération internationale et développement » 3 rue de Fontenay – 78000 VERSAILLES / gipycid@yvelines.fr